

Aménagement d'un espace convivial près de la chapelle à Six-Planes (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : Six-Planes (c) Descriptif : Aménagement d'un espace convivial près de la chapelle à Six-Planes	Fiche n° M-2.04
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CONVIVIAL PRES DE LA CHAPELLE À SIX-PLANES

1. Description du projet

Situation existante :

La chapelle Notre-Dame de Lourdes et Saint-Donat est un petit édifice néo-classique du milieu du XIXe siècle en moellons de schiste chaulés et pierre bleue, restaurée en 1931 par l'architecte Georges Puissant.

A côté de la chapelle, il y a un espace presque exclusivement couvert de macadam et situé dans un cul-de-sac. Un rond enherbé se trouve au milieu du carrefour et de vieux bacs à eau sont présents en contre-bas.



En effet, Six-Planes ne dispose d'aucun endroit permettant vraiment aux villageois de se poser, d'échanger, ni aux enfants de jouer dans un lieu sûr. De plus, de nombreuses promenades balisées démarrent à côté de la chapelle du village, où l'on trouve déjà un panneau touristique et un banc. La présence de ces balades crée aussi un besoin de places de parking.

L'aménagement de l'espace autour de la chapelle de Six Planes permettra d'avoir un espace agréable dédié aux touristes (promeneurs), familles, enfants, mais aussi aux personnes âgées qui pourront sortir de chez elles et trouver un certain confort. Cet espace favorisera l'intergénérationnel via la présence d'un jeu de pétanque.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 1	Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants
Objectif opérationnel 1.1	En offrant des lieux et moments de convivialité dans les villages
Objectif stratégique 3	Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectif opérationnel 3.2	En impulsant un tourisme "à pas d'hommes" basé sur les spécificités patrimoniales du territoire
Objectif stratégique 6	Préserver l'identité rurale des village
Objectif opérationnel 6.1	En développant un habitat cohérent et raisonné sur le territoire



Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan de cohésion sociale (2020 -2025) :** Susciter les échanges entre générations différentes (hors lien familiaux) à travers des ateliers et activités de partage intergénérationnel.
- **Plan stratégique transversal (2019-2024) :** Garantir une qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie, et garantir un lieu de vie agréable.
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale :** Le développement d'une offre touristique accessible et la création d'activités intergénérationnelles et pour les publics fragilisés.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Création d'un espace convivial et intergénérationnel favorisant les rencontres et échanges
ENVIRONNEMENT	Mise en place de zones vertes
ÉCONOMIE	Léger impact sur le tourisme

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
	<p>Objectif 15 – Vie terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres – Veiller à exploiter les écosystèmes de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser les processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.</p>

5. Localisation et statut

- **Localisation :** Six-Planes



- **Parcelle cadastrale :** 182S, 182T et 182K
- **Statut de propriété :** Propriété communale
- **Statut au plan de secteur :** Zone d'habitat à caractère rural

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Bièvre
- **Partenaires :** Les villageois, la CLDR

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Une esquisse a été réalisée.

Programme des travaux et/ou aménagements

Désignation d'un auteur de projet

Approfondissement du projet lors d'un GT spécifique intégrant les membres de la CLDR et les habitants de cette place

Etude du projet d'aménagement

Réalisation des travaux : plantations, changement de revêtement, mobilier public, ...

Planification

A déterminer

Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Aménager l'espace en concertation avec les riverains.

Elaborer un cahier de charge de l'entretien de l'espace assez précis

Assurer un entretien régulier des espaces et aménagements, et garantir la propreté des lieux.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de l'aménagement	1	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Satisfaction des habitants	Bonne	Commune de bièvre (enquête)

9. Annexes

Sans objet.